

RAPPORT-PRÉAVIS
N° 169/2019
AU CONSEIL COMMUNAL

Réponse au postulat de Monsieur le Conseiller communal Pierre Wahlen intitulé « Pour l'avenir de L'Elastique citrique »

Déléguée municipale : Mme Fabienne Freymond Cantone

1^{re} séance de la commission

Date	Mardi 17 septembre 2019 à 20h
Lieu	Ferme du Manoir, Salle de conférences N° 1

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

I. Introduction

Le présent rapport-préavis répond au postulat de Monsieur le Conseiller communal Pierre Wahlen intitulé « Pour l'avenir de L'Elastique citrique », déposé lors de la séance du Conseil communal du 12 novembre 2018. Ce postulat faisait suite à la décision du Conseil communal de refuser l'augmentation des subventions de trois associations culturelles nyonnaises – dont celle de L'Elastique citrique – demandées par la Municipalité dans le préavis N° 102/2018 « Etat des lieux des subventions culturelles ». Préoccupés par l'avenir de L'Elastique citrique, sa pérennité et sa prochaine mutation, les signataires du postulat demandaient à la Municipalité de revenir devant le Conseil communal avec une augmentation de la subvention et de signer une convention avec l'association en y associant si possible la Région de Nyon et le Canton de Vaud. Le 4 mars 2019, le Conseil communal – suite au rapport de la commission ad hoc – votait le renvoi du postulat à la Municipalité pour étude et rapport.

2. Contexte

Ce chapitre décrit la situation actuelle de L'Elastique citrique, ses perspectives d'avenir, les défis qui se présentent à cette association et l'enjeu que représente un soutien fort de la Ville de Nyon pour sa pérennité.

2.1. L'Elastique citrique aujourd'hui

L'Elastique citrique a été créée en 1995 et est devenue en près de 25 ans autant une école de cirque reconnue qu'un lieu vivant de création et de spectacles. C'est une structure unique dans le canton, voire en Suisse romande, qui fait rayonner les arts circassiens et qui donne à des milliers de jeunes d'ici la possibilité de développer des aptitudes et compétences non seulement artistiques et physiques, mais aussi de développement personnel et de vie en société. C'est aussi un lieu de spectacles, de résidence d'artistes, de création, d'accueil et de tournées. Cette double identité de formation d'une part, de création et de spectacles d'autre part, est la raison de son originalité et de son succès auprès du public.

Depuis 2003, l'ancienne caserne des pompiers à la rue des Marchandises abrite les activités de L'Elastique citrique. Ce lieu idéal – au centre ville, donnant la possibilité de fixer une structure aérienne à 6 mètres de hauteur et celle de transformer la salle d'entraînement en salle de spectacle éphémère – a été dès le départ adapté aux missions d'une école de cirque, entretenu grâce aux seules forces de travail de l'association et à ses frais. Mal isolé, mal chauffé, avec des sanitaires, une entrée et des vestiaires inadaptés, des travaux de rénovation et de transformation importants ont été réalisés en 2015. La Ville de Nyon, propriétaire des lieux, a financé l'assainissement énergétique et le chauffage du bâtiment permettant ainsi aux élèves de s'entraîner dans de meilleures conditions. Si la Région de Nyon et la Loterie romande ont contribué généreusement à couvrir les frais des autres travaux, l'association quant à elle y a engagé une large part de ses économies et une immense énergie.

En 16 ans, L'Elastique citrique – dans son espace de travail sans cesse amélioré, La Caserne - est devenue un site culturel incontournable au centre ville de Nyon, se signalant par sa couleur rouge, celle des arts du cirque.

Activités

Deux pôles d'activités coexistent à L'Elastique citrique :

I. Un pôle école / formation

- cours réguliers à près de 350 élèves (dont 30 % de Nyonnais) de 3 à 55 ans ;
- stages de vacances pour des jeunes de 5 à 14 ans ;
- une dizaine d'enseignants (rémunérés à l'heure), des jeunes essentiellement, formé au métier par L'Elastique citrique dans le cadre d'un programme pédagogique ;
- 1'000 élèves : le nombre d'élèves qui fréquentent l'école sur une année complète.

II. Un pôle animations / spectacles

- un groupe « spectacle » qui s'entraîne 2 fois par semaine, présente sa création à la Caserne et part généralement en tournée afin de jouer dans différents lieux ;
- des spectacles d'artistes professionnels accueillis à la Caserne ;
- des résidences d'artistes de différentes disciplines : cirque, danse, performances, etc. ;
- des soirées spéciales : bals populaires, scène acoustique pour la Fête de la musique, des soirées ouvertes à toutes sortes d'art (« Libre comme l'art ») et à des artistes de cirque professionnels et amateurs (« Caserne en cirque ») ;
- pour la convivialité, une buvette lors des spectacles et événements avec produits du terroir à des prix abordables et des tarifs réduits.

Ce fonctionnement avec deux pôles d'activités permet des échanges transversaux, une complémentarité et des synergies essentielles au dynamisme de la structure.

A titre d'exemple, voici les activités particulières à signaler pour l'année 2018 – 2019 :

I. Pôle formation

- stages d'été, d'octobre et de Pâques complets avec plusieurs centaines d'élèves sur quelques semaines ;
- cours hebdomadaire avec des enfants en situation de handicap (partenariat avec la Fondation Vernand) ;
- trois workshops d'aériens et un workshop de roue Cyr qui ont rencontré un grand succès ;
- spectacle de fin d'année avec les élèves de L'Elastique citrique.

II. Pole animations / spectacles :

- création et représentations du spectacle « Shiro » de la troupe de L'Elastique citrique¹ ;
- accueil du spectacle « Ami – Ami » de la « clownette » Hélène Ventoura ;
- accueil du spectacle « Respire » de la Cie Circoncentrique ;
- résidence d'une semaine de la Cie Circoncentrique ;
- accueil d'une soirée intitulée « La Criée », organisée par l'association « La Mêlée », avec des prestations d'artistes de différents horizons ;
- création et réalisation d'une animation de L'Elastique citrique pour l'inauguration de la place de jeux de Commugny.

¹ Depuis la création du groupe spectacle, L'Elastique citrique compte 13 créations (qui ont nécessité plusieurs mois de travail) à son actif. Ce chiffre ne prend pas en compte les très nombreuses animations que l'école de cirque a réalisées. Titres des créations des 5 dernières années : « ROUGE » 2014 ; « indiViEvisible » 2016 ; « TEMPO! » 2017 ; « SHIRO » 2018.

Fonctionnement

L'Elastique citrique est gérée par une association à but non lucratif dont le comité est composé de 5 personnes bénévoles actives et impliquées et par un bureau professionnel composé de 2 co-directeurs à 90 % chacun, une responsable administrative et communication à 40 % et une responsable comptabilité et ressources humaines à 20 %. Les 2 co-directeurs sont aussi les fondateurs de L'Elastique citrique. Ce sont eux qui l'ont créée, portée et développée avec enthousiasme, persévérance et brio.

La liste des tâches² qu'implique le bon fonctionnement du lieu est très longue et déborde largement le temps de travail effectif du Bureau. C'est la passion, une bonne part de bénévolat – et l'aide d'un comité extrêmement actif – qui permet d'accomplir ce travail. Une dizaine d'enseignants rémunérés à l'heure complète l'équipe de direction et administration.

Finances et subvention

Le budget de L'Elastique citrique prévu pour l'année 2020 est de CHF 543'000.-.

Il est divisé en trois grandes rubriques :

- charges/produits généraux ;
- charges/produits école de cirque ;
- charges/produits spectacles et animations.

	Charges	Salaires		Produit	Différence
Général	199'000	113'000		110'000	-89'000
Ecole	278'000	264'000		402'000	124'000
Spectacles & animations	66'000	43'000		31'000	-35'000
Total	543'000	420'000		543'000	

La rubrique « école de cirque » présente un résultat positif : CHF 278'000.- de charges et CHF 402'000.- de recettes. La différence positive de CHF 124'000.- permet d'équilibrer les deux autres rubriques qui sont déficitaires.

Vu la nature des activités de L'Elastique citrique, le plus gros poste du budget est celui des salaires (CHF 420'000.-). Ces charges salariales sont également réparties par rubrique : CHF 113'000.- (charges générales), CHF 264'000.- (charges école de cirque) et CHF 43'000.- (charges spectacles et animations). La plus grande partie des salaires est attribuée au cœur de l'activité de L'Elastique citrique : la formation des jeunes.

Les écolages, quant à eux, représentent CHF 402'000.- sur les CHF 543'000.- de recettes totales. Les produits généraux rapportent CHF 110'000.- et sont constitués par les subventions et dons. Les produits des spectacles et animations se montent à CHF 31'000.- et sont issus de la billetterie des spectacles, de la buvette et des cachets reçus pour les prestations d'animation.

² Enseignement, responsabilité pédagogique, formation des enseignants, direction artistique, mise en scène, chorégraphie, costumes, gestion du matériel et des infrastructures, technique de scènes, son et lumières, recherche de fonds, organisation d'événements, gestion des bénévoles et staff, intendance et conciergerie, gestion administrative, communication, comptabilité, facturation, paiements, salaires, RH, etc.

C'est l'activité d'enseignement qui – sans surprise – fait vivre l'ensemble de la structure et ceci grâce aux écolages.

La subvention de la Ville de Nyon s'élève en 2019 à CHF 26'600.-. Par rapport à 2018 (CHF 28'000.-), elle a été réduite de 5 % à l'instar de toutes les subventions de la Ville. Cette réduction linéaire a été décidée par la Municipalité dans le cadre de l'élaboration du budget 2019 dans un but d'économie et de réduction du déficit. Avant 2014, la subvention est restée stable pendant plusieurs années à CHF 25'000.-.

Sur le montant de la subvention, CHF 9'000.- reviennent à la Ville sous forme de loyer. La subvention effective de la commune en 2019 s'élève donc à CHF 17'600.- et couvre à peine les autres frais annuels d'entretien de la Caserne (charges de maintenance et nettoyage, électricité, chauffage, etc.).

Défis

Dans un objectif de pérennisation, l'école de cirque est dans l'obligation de poursuivre sa professionnalisation. Aujourd'hui les enseignants sont dans une situation précaire. Ils sont payés à l'heure et cumulent plusieurs emplois. Les co-directeurs, quant à eux, assument des tâches qui devraient être professionnalisées comme la conciergerie, la technique de spectacles, etc. et doivent prendre en charge des cours au détriment de leur véritable mission de direction. Cette gestion hyperpolyvalente et semi bénévole de l'école de cirque a atteint ses limites. Dans un futur proche, il est nécessaire d'améliorer les conditions de travail des enseignants, de créer des postes de travail (responsable pédagogique, conciergerie) et d'augmenter le taux d'activité de l'équipe administrative. Ceci est indispensable au fonctionnement d'une structure qui accueille un millier de jeunes par année.

Dans ces conditions, faire vivre le pôle spectacles et animations est devenu très difficile en raison du manque de ressources évoquées ci-dessus. Alors que toutes les compétences artistiques sont là, développer ce pôle relève de la gageure. Il a d'ailleurs été réduit ces derniers 18 mois.

2.2 L'avenir de L'Elastique citrique

L'Elastique citrique est promis à un très bel avenir car la structure détient des atouts décisifs :

- un lieu magnifique rénové qui – sauf élément contraire – va rester encore une dizaine d'années à sa disposition ;
- une association solide, engagée et motivée ;
- des professionnels aux compétences remarquables ;
- un énorme succès public ;
- une relève assurée.

Les fondateurs et responsables actuels ont non seulement réussi à développer L'Elastique citrique mais ils sont aussi en passe de lui trouver une nouvelle longévité. De jeunes professionnels formés dans des écoles de Bruxelles, Londres et Montréal sont en effet prêts à reprendre le flambeau. Ils souhaitent renforcer l'encadrement pédagogique de l'école et faire du lieu un pôle de référence en matière de création dans les arts du cirque. Le réseau qu'ils ont construit durant leurs études et dans leur travail d'artiste en Europe sera mis à contribution pour faire venir à Nyon des spectacles de jeunes créateurs dans les arts du cirque, des artistes et pédagogues pour des workshops et / ou des événements. Le potentiel de faire de Nyon la référence romande dans les arts du cirque existe et Nyon a la chance d'abriter cette structure unique.

Une augmentation de la subvention communale contribuera à réaliser la mutation et la pérennisation de ce qui est devenu en 25 ans une véritable institution culturelle nyonnaise. Dans ce sens, la Municipalité prévoit d'augmenter la subvention de L'Elastique citrique de CHF 22'000.- afin d'atteindre le montant de CHF 50'000.- par an.

Il a été décidé que cette augmentation se fera en deux étapes pour des questions de restrictions budgétaires : la subvention en 2020 sera de CHF 40'000.- et celle de 2021 de CHF 50'000.-. Par ailleurs, la Municipalité envisage de revoir le loyer facturé à L'Elastique citrique en vue de le mettre en meilleure adéquation avec la valeur du bâtiment. Ce loyer pourra être compensé par une subvention équivalente.

2.3 La convention

C'est sur cet engagement d'augmentation de la subvention pour les 4 prochaines années que les discussions pour l'établissement d'une convention entre L'Elastique citrique et la Ville de Nyon ont pu reprendre. Le Canton et la Région ont été invités à s'associer à cette convention mais ont décliné pour des questions à la fois financières et institutionnelles (la nouvelle Loi sur la vie culturelle et la création artistique (LVCA) ne permettant pas au SERAC de soutenir la formation artistique en dehors de la musique). Ils se sont par contre tous deux engagés à soutenir ponctuellement les créations des compagnies se produisant à L'Elastique citrique – ce qui s'apparente à un subventionnement indirect de la structure. Les soutiens cantonaux à des résidences, ainsi qu'à la médiation culturelle, sont aussi voulus à la hausse : L'Elastique citrique, aidée par la Ville et la Région, devrait pouvoir y accéder.

Cette convention quadriennale (2020 – 2023) est en cours d'établissement et sera signée courant septembre prochain.

3. Incidences financières

Cette augmentation de la subvention annuelle à L'Elastique citrique implique une augmentation non compensée de la ligne N° 150.3653.00 - *Subventions activités locales* pour cette association.

La Municipalité consciente de l'importance d'un soutien fort à L'Elastique citrique qui contribuera à la pérennité et à la réussite de la mutation en cours de la structure, prévoit d'inscrire donc CHF 40'000.- au budget 2020 et CHF 50'000.- au budget 2021 pour cette association.

4. Conclusion

Depuis bientôt 25 ans, L'Elastique citrique forme des enfants et des jeunes d'ici aux arts du cirque. Les 2 fondateurs et co-directeurs actuels y ont insufflé un esprit qui, en plus de développer des aptitudes artistiques et physiques, en font une école de vie où se transmettent des valeurs de bien vivre ensemble et des compétences sociales. Lieu magique aux façades rouges, L'Elastique citrique s'est aussi imposée peu à peu comme un véritable site culturel au centre-ville en accueillant de jeunes artistes en résidence, en programmant des spectacles à la fois de sa propre troupe (le groupe spectacle) et ceux d'artistes professionnels internationaux. Son succès public fait de son histoire une véritable « success story ». La gestion extrêmement généreuse en bénévolat qui a eu cours jusqu'à présent a atteint les limites d'une structure qui accueille un millier d'élèves par an. Le développement des activités créatrices de spectacles et d'animations a le potentiel d'en faire une référence en matière d'arts du cirque en Suisse romande. Pour réussir sa mutation, L'Elastique citrique a besoin de moyens supplémentaires.

NYON · RAPPORT-PRÉAVIS N° 169/2019 AU CONSEIL COMMUNAL

Dans ce contexte, la Municipalité a décidé d'augmenter sa subvention annuelle de CHF 22'000.- et de la porter à CHF 50'000.-.

Cette augmentation se fera en deux étapes pour des questions de restrictions budgétaires : la subvention en 2020 sera de CHF 40'000.- et celle de 2021 de CHF 50'000.-. Par ailleurs, une convention 2020 – 2023 – qui intègre cette augmentation progressive – est en cours de rédaction et sera signée pour entrer en vigueur au 1er janvier 2020. Ainsi la Municipalité répond pleinement au postulat de Monsieur le Conseiller communal Pierre Wahlen, renvoyé à la Municipalité par le Conseil communal.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Nyon

vu le rapport-préavis N° 169/2019 concernant la « Réponse au postulat de Monsieur le Conseiller communal Pierre Wahlen intitulé « Pour l'avenir de L'Elastique citrique »,

ouï le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. de prendre acte que, pour la subvention de L'Elastique citrique, un montant de CHF 40'000.- sera inscrit au budget 2020 et qu'un montant de CHF 50'000.- sera inscrit au budget 2021. L'augmentation de la subvention à cette association se fait en deux étapes pour des questions de restrictions budgétaires ;
2. de prendre acte de la signature d'une convention quadriennale de subventionnement (2020 – 2023) entre L'Elastique citrique et la Ville de Nyon ;
3. que le présent rapport-préavis vaut réponse au postulat de Monsieur le Conseiller communal Pierre Wahlen intitulé « Pour l'avenir de L'Elastique citrique ».

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 15 juillet 2019 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :



Le Secrétaire :

Daniel Rossellat

P.-François Umiglia

Annexe :

-
- Postulat de Monsieur le Conseiller communal Pierre Wahlen « Pour l'avenir de l'Elastique citrique »

Postulat

Pour l'avenir de l'Elastique Citrique

Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Préambule

Lors de notre dernier Conseil, à une courte majorité, la demande d'une subvention de CHF 22'000.- pour accompagner l'Elastique citrique dans sa mutation a été refusée.

Sans revenir sur le contexte qui a conduit à cette décision, il paraît indispensable aux soussignés que la Municipalité revienne rapidement devant le Conseil avec un préavis permettant d'assurer la pérennité d'une structure unique en Suisse Romande, qui non seulement fait rayonner loin à la ronde les arts circassiens mais aussi de donner à des milliers de jeunes d'ici la possibilité de développer toute une série d'aptitudes et de compétences indispensables.

Situation actuelle

Voilà bientôt 25 ans que François et Nini Pythoud portent avec persévérance, enthousiasme et brio l'Elastique citrique qui est autant une école de cirque qu'un lieu de création et de spectacles.

L'Elastique citrique, c'est en effet, avec l'ancienne caserne un lieu adapté aux activités d'enseignement et de spectacles, c'est plus de 1'000 élèves qui fréquentent annuellement l'école, un programme pédagogique pour former des enseignants, un lieu de résidence d'artistes, de créations et encore un lieu de spectacles et de tournées.

Alors que ses deux fondateurs ont développé avec succès ce lieu, formant de nombreux jeunes dont plusieurs foulent les scènes d'ici et d'ailleurs avec réussite, il s'agit d'assurer aujourd'hui la relève et l'avenir de cette magnifique structure.

Depuis 2014, une subvention de CHF 28'000.- est allouée à l'Elastique Citrique par notre Ville, ce montant doit être réduit de CHF 9'000.- pour le loyer de l'ancienne caserne qui revient dans nos caisses et de CHF 12'000.- qui permettent d'octroyer un tarif préférentiel aux élèves nyonnais, reste donc une subvention de CHF 7'000.- pour financer les activités de l'association.

Une école en mutation

Non seulement les responsables actuels ont su développer l'Elastique citrique mais sont en passe d'assurer sa pérennité. De jeunes professionnels formés dans des écoles à Bruxelles, Londres ou Montréal, sont en effet prêts à reprendre le flambeau. Ils souhaitent non seulement renforcer l'encadrement pédagogique de l'Ecole mais aussi devenir un pôle de référence en matière de création dans les arts du cirque en invitant des artistes pour des workshops et/ou des événements.

Nous avons la chance d'abriter une structure unique en Suisse Romande qu'il s'agit de pérenniser par un engagement fort de la collectivité, à minima pendant la période de transition.

Renouvellement de la convention

La Ville et l'Association de l'Elastique citrique sont liés par une convention qui a pris fin en décembre 2017. Il est indispensable qu'une nouvelle convention, qui permette d'assurer une transition sereine, soit signée. Idéalement cette dernière devrait s'étendre à la Région et si possible au Canton.

Montant de la subvention

L'augmentation de la subvention devrait être, selon le préavis refusé par le Conseil, de CHF 22'000.-, soit désormais un total de CHF 50'000.- Ce montant pourra être diminué des espérées subventions régionales et cantonales. Charge à la Municipalité de revenir devant le

Conseil, une fois les discussions avec les éventuelles parties liées (la Région et le canton) à la convention, avec un chiffrage précis.

Conclusion

L'Elastique citrique fait partie du paysage culturel de notre Ville, pour ne pas dire de notre patrimoine. À un moment charnière de son histoire, il s'agit d'en assurer la pérennité.

Les soussignés demandent donc à la Ville de :

- Revenir dans les meilleurs délais devant le Conseil avec une augmentation de la subvention actuelle dès 2019 qui permette à l'Elastique citrique de réussir sa mutation.
- Signer une convention avec l'Elastique citrique en y associant si possible Région et Canton.

Nous demandons que ce postulat soit renvoyé directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi fait à Nyon, le 31 octobre 2018

Pierre Wahlen
Patrick Buchs
Philippe Glasson
Claude Farine